

Questions orales

Des voix: Règlement.

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie.

M. Axworthy: Madame le Président . . .

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. Une question supplémentaire du député de Winnipeg-Assiniboine.

M. McKenzie: Il ne s'agit pas des opinions exprimées, mais d'un conflit d'intérêts et il est évident que le ministre n'a pas lu les lignes directrices qu'il doit suivre. Vous n'êtes pas censé aider vos parents. Dans ce cas-ci, vous avez favorisé nos propres activités commerciales. Vous avez également donné des instructions à Winnipeg et dans d'autres villes selon lesquelles cet homme ne devait pas . . .

Des voix: Règlement!

Mme le Président: Si le député a une question à poser, nous lui saurions gré de la poser tout de suite.

M. McKenzie: Voici ma question: allez-vous remettre votre démission ou en avez-vous discuté avec le premier ministre à qui j'ai fait part de mes opinions à ce sujet par écrit? Il est évident que vous avez violé les lignes directrices auxquelles un ministre doit se soumettre.

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre.

M. Axworthy: La question du député me donne matière à soulever la question de privilège parce que le député de Winnipeg-Assiniboine refuse d'entendre la vérité. La vérité, c'est que j'ai suivi la recommandation du 6 mars. Je n'ai jamais, après cette date . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy: Madame le Président, les députés d'en face veulent savoir la vérité, oui ou non?

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy: J'en doute fort!

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy: Le fait est que la recommandation a été faite le 6 mars, à la demande d'une société d'avocats de Toronto qui représentait M. Leary. Je n'ai alors reçu aucune autre demande ou instance de qui que ce soit, y compris de parents à moi, concernant la possibilité qu'il se produise à un hôtel de Winnipeg. J'ai appris la chose probablement en même temps que le député, en lisant une annonce dans un journal de Winnipeg; mais personne n'a communiqué avec moi ni ne m'a présenté d'instances à ce sujet. La recommandation a été approuvée le 6 mars. Des dispositions ont été prises le 1^{er} avril pour qu'il se produise à l'hôtel en question, mais personne n'a communiqué avec moi entre-temps.

Des voix: Bravo!

Des voix: Règlement!

Mme le Président: A l'ordre.

* * *

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

ON DEMANDE QUAND UNE DÉCISION SERA RENDUE PUBLIQUE
AU SUJET DE L'ACHAT DE CAMIONS MILITAIRES

M. J.-Roland Comtois (Terrebonne): Madame le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de la Défense nationale.

Maintenant qu'une décision a été prise au sujet du nouveau chasseur F 18A, l'honorable ministre pourrait-il informer la Chambre au sujet du programme d'environ 300 millions de dollars destiné à renouveler quelque 2,800 camions militaires de 2½ tonnes, et dire à quel moment il prévoit annoncer une décision à cet effet?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, dans le programme de modernisation de l'équipement des forces armées, il est vrai, comme l'a dit l'honorable député, qu'il y existe un programme en vue de l'achat de plusieurs camions militaires. Nous sommes en train de préparer les devis des soumissions et, comme d'habitude, nous verrons à ce que les retombées économiques ou industrielles soient aussi bien réparties que possible dans toutes les provinces, et surtout dans celle de Québec.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LA PENSION PROPORTIONNELLE POUR LES VEUVES D'ANCIENS
COMBATTANTS

L'hon. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. Étant donné que la proposition de verser des pensions proportionnelles aux veuves d'anciens combattants invalides dont la pension d'invalidité était inférieure à 48 p. 100 bénéficie d'un appui généralisé, et étant donné que le ministre a déclaré aux médias il y a quelques semaines qu'il se proposait de présenter un projet de loi en ce sens, pourrait-il nous dire si la Chambre en sera saisie dans un avenir rapproché?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Madame le Président, je n'oublie pas une seconde la mesure législative à laquelle le député fait allusion, et j'ajouterais que je suis parfaitement au courant de la mesure présentée par l'ancien ministre. On a déjà beaucoup travaillé à cette mesure. Je ferai de nouvelles recommandations et je m'entretiendrai de cette question avec mes collègues à une date qui n'a pas encore été fixée.